

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF****DÉLIBÉRATION n°09/2010****OBJET : AFFECTATION DU RESULTAT**

Conseillers en exercice	: 22
Présents	: 20
Excusés	: 2
Pouvoir	: 1
Votants	: 21

SÉANCE DU 23 MARS 2010

L'an deux mille dix, le mardi vingt-trois mars, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué le dix-sept mars 2010, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre MAURIN, Maire.

PRESENTS : Mesdames, Messieurs, Emile BEZZONE, Emmanuel DELMOTTE, Christian GORACCI, Heldwige QUEMY, Marie-Anne ROUAN, Aline ZANI, Adjoints,

Mesdames, Messieurs : Sébastien BALZANI, Jean-Marie BELLONE, Pierre BRANCATO, Marie-Christine DEGLI INNOCENTI, Hélène GARDET, Martine LIPUMA, Danielle MAINCENT, Jeannot MANCINI, Laurence MARGAILLAN, Claudine NAVARRO, Françoise RICORD, Marie-Christine SARFATI, Isabelle TOSELLO, Conseillers Municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Jacques BARRERE qui a donné pouvoir à Marie-Anne ROUAN, Maurice ELSTUB.

SECRETAIRE DE SEANCE : Sébastien BALZANI

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 1.370.899,53 €
- un déficit d'investissement de : 494.743,21 € sans les restes à réaliser
- un déficit d'investissement de : 591.259,78 € en tenant compte des restes à réaliser

Il propose d'affecter un montant de 591.259,78 € au besoin de financement d'investissement (**article R 1068**) et la somme restante soit 779.639,75 € au report à nouveau (**article R 002**) tel que proposé dans le tableau ci-dessous.

RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT		
A – RESULTAT DE L'EXERCICE		507.435,39
B – RESULTATS ANTERIEURS REPOTES		
Ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		863.464,14
C – RESULTAT A AFFECTER		
= A + B (hors restes à réaliser)		1.370.899,53
(Si C négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		
D – SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT		
D 001 (besoin de financement)		494.743,21
R 002 (excédent de financement)		
E – SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT		
Besoin de financement		324.592,57
Excédent de financement		228.076,00
BESOIN DE FINANCEMENT F	= D + E	591.259,78
AFFECTATION = C	= G + H	1.370.899,53
1) Affectation en réserves R 1068 en investissement		591.259,78
G = au minimum, couverture du besoin de financement F		
2) H Report en fonctionnement R 002		779.639,75
DEFICIT REPORTE D 002		

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré :

APPROUVE l'affectation du résultat telle que proposée par Monsieur le Maire.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-Pierre MAURIN.

Certifié exécutoire,
Les formalités de publicité ayant été
Effectuées le
Et la délibération expédiée à la
Sous-préfecture le